

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N° 010 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2021-004/ PRES DU 25 FEVRIER 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT RELATIF AU CREDIT N° 6799-BF ET AU DON N° D746-BF, CONCLU LE 21 JANVIER 2021 A OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT A L'APPUI DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT PORTANT SUR LA REPONSE A LA CRISE COVID-19.

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par la députée Ini **Inkouraba DAMIEN/YOUL**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi 09 juin, de 17 heures 22 minutes à 18 heures 31 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail sous la présidence de la députée Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA, Présidente de ladite commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2021-004/PRES du 25 février 2021 portant autorisation de ratification de l'Accord de financement relatif au Crédit n°6799-BF et au Don n° D746-BF, conclu le 21 janvier 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement à l'appui des politiques de développement portant sur la réponse à la crise COVID-19.

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné la députée Ini Inkouraba DAMIEN/YOUL pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces séances se sont déroulées le mardi 31 mai et le jeudi 02 juin 2022 sous la présidence du député Yves KAFANDO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour des travaux de la Commission a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Seglaro Abel SOME et madame Brigitte Marie Suzanne COMPAORE/YONI, respectivement ministre de l'Économie, des finances et de la prospective et ministre délégué auprès du ministre de l'Économie des finances et de la prospective, chargé du Budget, assistés de leurs collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte et justification du projet de loi,
- objectif du financement du projet,
- description technique de l'appui du projet,
- coût, modalités et caractéristiques de financement du projet.

Les informations relatives à ces différents points sont contenues dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé des motifs du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations, à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces questions, celles relatives au mécanisme mis en place pour réduire les prêts, le taux d'intérêt des appuis budgétaires, les privilèges accordés aux jeunes pour la réduction des frais d'obtention des numéros IFU et le mécanisme d'anticipation en vue de la réduction de la durée des prêts contractés et les mesures envisagées par le gouvernement pour l'augmentation des capacités endogènes d'autofinancement ont constitué des préoccupations pour la CGSASH. Les différentes réponses figurent dans le rapport de la COMFIB.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Pour la Commission, le présent projet de financement à l'appui des politiques de développement portant sur la réponse à la crise COVID-19 vise à atténuer l'impact du choc de la COVID-19 sur la santé et les moyens de subsistance. Il tente de prendre en compte les grandes préoccupations relatives à la problématique de lutte contre la COVID-19.

Ce faisant, il peut contribuer efficacement à :

- répondre aux besoins médicaux immédiats ;
- renforcer la résilience du système de santé ;
- atténuer l'impact du choc de la COVID-19 sur la santé et les moyens de subsistance des différentes catégories socio-professionnelles ;
- renforcer les filets sociaux.

Par conséquent, elle émet un avis favorable pour l'adoption du projet de loi.

Toutefois, dans la mise en œuvre de l'appui aux politiques de développement, la Commission recommande au gouvernement, la prise en compte des différentes recommandations formulées à la suite des rapports et audits effectués sur notre pays dans sa réponse à la pandémie de la COVID-19.

Ouagadougou, le 09 juin 2022

Le Rapporteur



Ini Inkouraba DAMIEN/YOUL

La Présidente



Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA

LISTE DES DEPUTES

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	YAMEOGO/SANKARA Edwige Ninon	Présidente
2.	OUEDRAOGO P/ Sosthène	Vice-président
3.	YELKOUNY O. Hermann	1 ^{er} secrétaire
4.	KANKOUAN Karidia	2 ^e secrétaire
5.	BAZIE Jean Hubert	Membre
6.	COULDIATI S. Prosper	Membre
7.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	Membre
8.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO F. M. Pélagie	Membre
9.	LOURE Arouna	Membre
10.	OUEDRAOGO Edmond	Membre
11.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
12.	TAPSOBA Adélaïde Léontine	Membre
13.	TAPSOBA Bassibiri Denis	Membre
14.	ZAONGO Ratoussamba	Membre
15.	KOUANDA Saïdou	Député CAGIDH
PERSONNEL D'APPUI DE LA COMMISSION		
16.	ZERBO Jean Gabriel	Coordonnateur Panel Haut niveau
17.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
18.	KERE/NIKIEMA BIBATA	Administrateur parlementaire
19.	BADINI/DIAKITE Mariame	Administrateur parlementaire
20.	OUEDRAOGO T. Nestor	Secrétaire d'adm. parlementaire